Pays de la Loire, Sarthe Pruillé-l'Éguillé les Grandes Prises

Écart, les Grandes Prises

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72001440 Date de l'enquête initiale : 2011 Date(s) de rédaction : 2011

Cadre de l'étude : inventaire topographique Forêt de Bercé

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : écart

Destinations successives: maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales: 1834, A4, 600-602; 2020, A4, 1303 à 1307, 490, 492

Historique

En 1834, l'écart se composait d'une ferme (bloc à terre et dépendance) et de deux maisons. La maison de ferme (parcelle 600) subsiste ; elle pourrait dater du XVIIIe siècle. Sa toiture a été raccourcie lors de la reconstruction de l'étable dans le prolongement, avec mise en place d'une importante lucarne passante au-dessus de la fenêtre ouest de la maison. La maison de la parcelle 601 a été reconstruite à la fin du XIXe siècle ou au début du XXe siècle, celle de la parcelle 602 est détruite en 1890 (registre des diminutions). Une maison neuve a été construite dans la seconde moitié du XXe siècle. Les bâtiments agricoles - étables, hangar agricole, cellier semi-enterré - datent de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle.

Période(s) principale(s): 18e siècle, limite 19e siècle 20e siècle, 2e moitié 20e siècle

Description

Le bâtiment de ferme comprend une maison et une étable dans le prolongement, sous faîtes différents. La grange est en reconstruction. La maison la plus ancienne est en moellons de calcaire enduits, avec chaînages en pierre de taille. La souche de cheminée est restée en pierre. La maison se compose d'une pièce principale à cheminée avec four à pain (disparus), côté est, et d'une pièce froide à l'ouest avec une cloison cachant la laiterie (laiterie à laquelle on accède par la pièce principale). En retour d'équerre disjoint, la maison à pièce unique est bâtie en moellons de calcaire enduits, avec chaînages et certains pans de mur en briques noires de Pruillé. Le haut hangar à trois murs et deux piliers est en briques noires de Pruillé. Il est d'un modèle courant à Pruillé et dans les alentours.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : silex ; calcaire ; brique ; enduit ; moellon ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : ardoise, matériau synthétique en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, état moyen, désaffecté

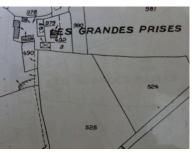
Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Extrait du plan cadastral de 1834. Phot. Yves (reproduction) Guillotin IVR52_20117201589NUCA



Extrait du plan cadastral de 1987. Phot. Yves (reproduction) Guillotin IVR52_20117201612NUCA



Vue prise depuis le sud : façade antérieure de l'ensemble 1 et mur-pignon de la maison 2. Phot. Yves Guillotin IVR52_20117200247NUCA



Maison 2. Phot. Yves Guillotin IVR52_20117200246NUCA



Hangar agricole : élévation antérieure. Phot. Yves Guillotin IVR52_20117200243NUCA



Vue de volume du hangar agricole. Phot. Yves Guillotin IVR52_20117200242NUCA



Hangar agricole : charpente. Phot. Yves Guillotin IVR52_20117200244NUCA



Cellier semi-enterré. Phot. Yves Guillotin IVR52_20117200248NUCA

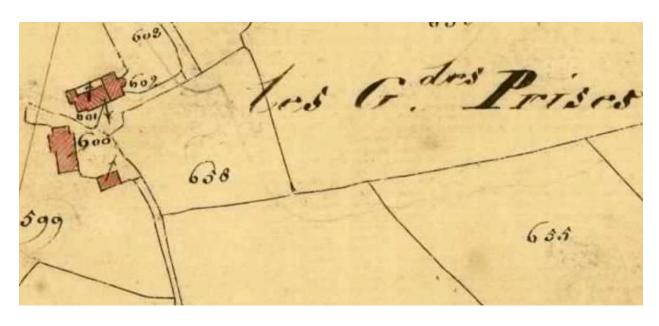
Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Pruillé-l'Éguillé : présentation de la commune (IA72001397) Pays de la Loire, Sarthe, Pruillé-l'Éguillé **Oeuvre(s) contenue(s) :**

Auteur(s) du dossier : Stéphanie Aquilon

Copyright(s): (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général; (c) Syndicat de Pays de la Vallée du Loir



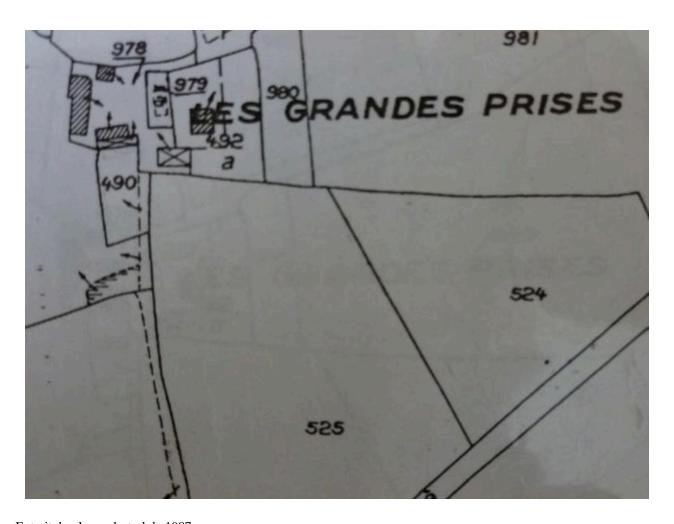
Extrait du plan cadastral de 1834.

Référence du document reproduit :

• Extrait du plan cadastral de 1834, section A4, éch. 1/2500e. (Archives départementales de la Sarthe ; PC 252/6).

IVR52_20117201589NUCA

Auteur de l'illustration : Yves (reproduction) Guillotin (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil général de la Sarthe reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait du plan cadastral de 1987.

Référence du document reproduit :

• Extrait du plan cadastral de 1987, section A4, éch. 1/2500e. (Mairie de Pruillé-l'Eguillé).

IVR52_20117201612NUCA

Auteur de l'illustration : Yves (reproduction) Guillotin (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil général de la Sarthe reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue prise depuis le sud : façade antérieure de l'ensemble 1 et mur-pignon de la maison 2.

IVR52_20117200247NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Syndicat de Pays de la Vallée du Loir reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison 2.

IVR52_20117200246NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Syndicat de Pays de la Vallée du Loir reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hangar agricole : élévation antérieure.

IVR52_20117200243NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Syndicat de Pays de la Vallée du Loir reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de volume du hangar agricole.

IVR52_20117200242NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Syndicat de Pays de la Vallée du Loir reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hangar agricole: charpente.

IVR52_20117200244NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Syndicat de Pays de la Vallée du Loir reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cellier semi-enterré.

IVR52_20117200248NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Syndicat de Pays de la Vallée du Loir reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation